

Image not found or type unknown



succession et achat de maison

Par **Iolla**, le **28/11/2011** à **11:13**

mon père a hériter avec sa sœur et deux neveux d'une maison en Italie moi sa fille je souhaite leurs racheter avec les meubles ils sont tous ok le notaire en Italie dit que ce n'est pas possible qu'il faut faire estimer les meubles donc 2 notaires ont été choisis le prix 5000 euros mais ni mon père ni les autres personnes ne veule des meubles. est ce qu'il y a une solution.

Par **Claralea**, le **29/11/2011** à **23:13**

Impossible de vous repondre, cela releve du droit des successions italien qui est different du notre